

DÉCLARATION D'OUVERTURE

« Pour une pratique sécuritaire et agréable du vélo »

Un rappel des trop nombreux décès cyclistes sur les routes et l'importance de partager la route avec respect, courtoisie et civisme

Quelqu'en soit la forme, la pratique du vélo est un plaisir partagé par une partie de plus en plus grandissante de la population. Aux dires de grands détaillants, les ventes de bicyclettes ont explosé depuis quelques années. Et il n'est pas rare qu'un adepte investisse quelques 3, 4, voir 6 à 7 000\$ pour une bécane de route.

Dans la mesure où on le pratique de façon sécuritaire et civilisée, cela procure de grandes joies.

Sur les routes toutefois, nous sommes plusieurs à partager le même espace et il arrive souvent, surtout en milieu urbain, que la fréquence et la proximité des utilisateurs soient sources de tension voire de conflits et d'accidents graves.

Agir avec courtoisie et réagir avec empathie, prend alors tout son sens. Respecter l'espace d'autrui et surtout les règlements du Code de la sécurité routière, surtout pour les clientèles les plus vulnérables, piétons et cyclistes, devient alors gage d'harmonie et de plaisir pour tous.

Nous pouvons affirmer, sans l'ombre d'un doute, que l'origine des trop nombreux incidents routiers interpellant le cycliste, trouve sa source dans le non respect mutuel des utilisateurs de la route et aussi dans l'ignorance volontaire ou non des principaux règlements de la circulation.

Le Comité organisateur du Tour du silence de la Rive-Sud de Montréal, se joint à tous les clubs membres de son organisation et à tous ses partenaires pour souhaiter, d'abord pour les cyclistes, un comportement des plus responsables et pour nos voisins une plus grande empathie à leur égard.

Le Comité de direction